

Gewinner des „Prix Velo Betriebe 2011“: Zwei Basler Unternehmen und das Genfer Universitätsspital

Bereits zum siebten Mal zeichnet Pro Velo Schweiz velofreundliche Unternehmen aus. Mit dem "Prix Velo Betriebe 2011" werden besonders engagierte und innovative Leistungen von Unternehmen und Verwaltungen für die Veloförderung bei Mitarbeitenden und Kunden honoriert. Die Jury bewertete das gesamte Engagement der insgesamt 36 Bewerber-Firmen in den Bereichen Infrastruktur, Dienstleistungen und Aktionen. Neben den zwei Hauptpreisen wurde eigens für kleinere und mittlere Unternehmen ein KMU-Preis ausgeschrieben. Von den KMU-Betrieben haben die Basler Unternehmen Blaser Architekten AG und Caliqua AG die Jury mit ihrer vorbildlichen Veloförderung überzeugt. Bei den Betrieben mit mehr als 250 Mitarbeitenden punktete die Romandie: die Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) mit 11'000 Beschäftigten beeindruckte mit dem umfassenden Mobilitätsplan „Mobihug“ und seinen zahlreichen Velomassnahmen. Alle drei Hauptpreisträger gewinnen je ein Flyer E-Bike als Betriebsvelo. Zudem erhielten fünf weitere Betriebe den Prix Velo-Anerkennungspreis und an 14 Unternehmen wurde das Prädikat "velofreundlicher Betrieb" vergeben. (Sprachen: de, fr)

Weitere Informationen:

Prix Velo für velofreundliche Betriebe 2011
Pro Velo Schweiz

www.prixvelo.ch
www.pro-velo.ch

Gagnants du «Prix Vélo Entreprises 2011» : Deux entreprises bâloise et les Hôpitaux Universitaires de Genève

Pour la septième fois déjà, Pro Velo Suisse a fait honneur aux entreprises cyclophiles. Le «Prix Vélo Entreprises 2011» récompense les mesures originales et innovantes mises en œuvre par des entreprises et administrations pour faire la promotion du vélo auprès des collaborateurs et des clients. Le jury a évalué l'engagement global de 36 entreprises candidates dans les domaines de l'infrastructure, des prestations de service et des actions. En plus des deux prix principaux, un prix PME a été attribué aux petites et moyennes entreprises. Parmi celles-ci, les entreprises bâloises Blaser Architekten AG et Caliqua AG ont su convaincre le jury par leur promotion du vélo exemplaire. La Suisse romande a marqué des points dans la catégorie des entreprises de plus de 250 collaborateurs: les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), avec leurs 11'000 salariés, ont fait impression avec leur plan de mobilité «Mobihug» et ses nombreuses mesures dédiées au vélo. Chacun des trois gagnants a ainsi gagné un vélo électrique Flyer comme vélo de service. De plus, cinq autres entreprises ont reçu le Prix de reconnaissance et 14 autres ont obtenu le label «Prix Vélo – entreprise cyclophile 2011». (langues: français, allemand)

Pour plus d'informations:

Prix Vélo pour entreprises cyclophiles 2011
Pro Velo Suisse

www.prixvelo.ch
www.pro-velo.ch

31.05.2011

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse du 17 mai 2011

«Prix Vélo Entreprises 2011» – Les hôpitaux s’engagent pour la mobilité douce

Tous les deux ans, PRO VELO Suisse met au concours des vélos électriques pour récompenser les entreprises les plus cyclophiles, ayant un temps d’avance en matière de promotion du vélo. Les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) remportent le prix principal en 2011. La catégorie PME a été primée spécialement en 2011.

Les hôpitaux étaient nombreux à se présenter pour remporter le Prix Vélo Entreprise 2011. Cela montre à quel point la mobilité douce tient à cœur au milieu de la santé. Le prix principal va en Suisse romande et récompense les hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Parmi les très nombreuses actions initiées par les HUG, figurent plusieurs mesures pour favoriser les vélos, notamment :

- L’acquisition d’une flotte Vel’HUG en prêt pour les déplacements professionnels
- Les aménagements de parkings à vélo
- L’octroi d’un Prêt Mobilhug à taux 0% accordé aux collaborateurs pour l’achat d’un vélo classique ou électrique.

Les HUG ont déjà engagé de nouvelles mesures en 2011, comme la mise à disposition de vélos sur deux sites hospitaliers Belle-Idée et Loëx ou l’aménagement de nouvelles zones de stationnement vélo, qui complètent un plan de mobilité très riche, comportant également la mise en place d’un logiciel pour le covoiturage, des négociations avec les TPG pour adapter les horaires des lignes desservant les hôpitaux à ceux du personnel et des visiteurs, ainsi que des actions pour favoriser l’utilisation des P+R.

La catégorie PME a également été primée pour la première fois en 2011. Les prix vont à l’entreprise de chauffage Caliqua SA et au bureau Basler Architectes, tous deux actifs à Bâle. Les partenaires du « Prix Vélo Entreprise » sont l’Office Fédéral de l’Environnement, Biketec SA, velosuisse et Velopa SA. Trois vélos à assistance électrique, ainsi que le titre « Entreprise cyclophile » attendent les gagnants.

En savoir plus :

[Téléchargement](#) rapport du jury

Site du Prix Vélo Entreprises : www.prixvelo.ch

Renseignements

Marianne Fässler, cheffe de projet, PRO VELO Suisse, Tél. 031 318 54 15
Jean-François Steiert, Conseiller national, président de PRO VELO Suisse,
Tél. 079 204 13 30

PRO VELO Suisse est l'association faîtière de défense des intérêts des cyclistes. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et quelque 30 000 membres individuels.



Rapport du jury «Prix Vélo Entreprises 2011» du 30 mars 2011

Critères d'évaluation

- Mesures infrastructurelles ou organisationnelles et idées novatrices destinées à promouvoir la pratique du vélo auprès des employé-e-s et des client-e-s.
- Quantité et qualité des mesures de promotion du vélo: infrastructure, actions et stratégie.
- Un prix PME, décerné pour la première fois cette année, récompense les efforts des petites et moyennes entreprises (jusqu'à 250 collaborateurs et collaboratrices) en faveur du vélo.

Jury

- **Emmanuel Fankhauser** chef de projet, Citec Ingénieurs, Genève
- **Andreas Gubler** secrétaire général de vélosuisse, Berne
- **Gabi Hildesheimer** secrétaire générale d'Öbu, Zurich
- **Anna-Valentina Cenariu** responsable Environmental Management, Banque Sarasin & Cie SA, Bâle
- **Luzia Meister** vice-présidente de PRO VELO Suisse, Riehen
- **Kurt Schär** directeur de Biketec SA, Huttwil
- **Marcel Mühlestein** responsable de la mobilité, FSASD, Carouge
- **Ulrike Huwer** ingénieure en transports, Association suisse des ingénieurs et experts en transports (SVI), Zurich

Les trois lauréats des prix principaux:

PME	Blaser Architekten	4051 Bâle
PME	Caliqua AG	4002 Bâle
Plus de 250 collab.	Hôpitaux Universitaires de Genève	1211 Genève 4

Les lauréats des prix de reconnaissance:

PME	Haute école pédagogique de Thurgovie	8280 Kreuzlingen
Plus de 250 collab.	Hôpital St. Clara SA	4016 Basel
Plus de 250 collab.	Hôpital cantonal de Bruderholz	4101 Bruderholz
PME	Monosuisse SA	6020 Emmenbrücke
PME	Zentrum für Langzeitpflege (ZLP) Schlössli Biel-Bienne SA	2504 Bienne

Prix principaux

Blaser Architekten AG, Bâle

Le bureau d'architecte bâlois, une PME d'une quarantaine de collaborateurs et collaboratrices, a impressionné le jury par sa culture du vélo intégrée dans tous les domaines de l'entreprise.

Depuis 1983, l'entreprise se présente comme un «bureau d'architectes cycliste» dans le travail quotidien, la planification et la construction de logements, de bureaux et de bâtiments industriels ainsi que dans son engagement en faveur des infrastructures cyclistes, de la planification et de l'aménagement d'installations de stationnement pour vélo. Les collaborateurs disposent de 30 places de stationnement pour vélo, de cinq vélos internes, de douches/vestiaires/casiers, d'outils/pompes et d'un atelier de réparation et d'entretien géré par un collègue. Le vélo fait partie intégrante de la stratégie du bureau d'architectes, comme l'atteste l'exposition publique «Velocity» organisée entre l'hiver et le printemps 2011 avec notamment des conférences sur les thèmes velocity, véloarchitecture, véloentreprise, véloBâle. Un système de réservation permet d'emprunter les cinq vélos internes, dont l'utilisation (amendes, dommages, amortissement et nettoyage) est réglemmentée dans le manuel de l'entreprise.

Un concours, que le jury considère comme exemplaire, est réalisé en mai pendant le mois du vélo pour les employé-e-s. Il consiste à parcourir le plus grand nombre de kilomètres en un mois pendant les jours travaillés.

Le directeur, Christian W. Blaser, explique ainsi la démarche de l'entreprise: «Nous sommes tous des cyclistes convaincus dans la mesure où le vélo est le moyen de transport le plus simple et le plus rapide dans l'environnement urbain. Le vélo est dynamique, écologique et économique.» Les clients de Blaser Architekten SA sont bien entendu habitués à voir leurs experts se rendre sur les chantiers et aux réunions à bicyclette.

Caliqua SA, Bâle

Chez Caliqua SA, la promotion du vélo dans l'entreprise a été initiée par un collaborateur avant devenir une véritable tradition. Au total, 16 places de stationnement pour vélo, trois vélos internes, des douches/vestiaires/casiers ainsi que des outils/pompes sont mis à la disposition de 40 employé-e-s (45 autres collaborateurs et collaboratrices travaillent sur différents chantiers en Suisse et à l'étranger). Des prises électriques pour recharger les VAE ont été intégrées à la construction du nouveau bâtiment de bureaux en 2009. Lorsque la distance le permet, l'entreprise fait systématiquement appel à des coursiers à vélo pour ses mandats de courrier rapide.

Caliqua SA participe depuis plusieurs années à l'action «A vélo au boulot» et propose chaque année à ses employé-e-s un nouvel accessoire pratique (sécurité, vêtement, etc.). Les familles profitent également de l'engagement cyclophile de l'entreprise: entre

2010, des maillots de cycliste ont été confectionnés et offerts à tous les collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'à leurs enfants en âge de scolarité. Les participants à l'action «A vélo au boulot» avaient même leur nom inscrit sur le maillot. Caliqua SA investit consciemment dans des annonces lors de manifestations cyclistes locales. La vidéo de présentation de l'entreprise ne fait pas l'impasse sur le vélo: «La conscience environnementale des collaborateurs de Caliqua ne se manifeste pas seulement au travail. La moitié du personnel de bureau se rend au travail à vélo.»

Le fil conducteur: «Caliqua est convaincu qu'un esprit sain va de pair avec un corps sain. En pratiquant une activité physique régulière, les cyclistes apportent une contribution importante à la promotion de la santé et à leur propre performance».

Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

L'engagement des HUG dans tous les domaines de la mobilité a beaucoup impressionné le jury. Le fait qu'une entreprise genevoise s'investisse autant en faveur du vélo est considéré comme particulièrement louable étant donné que le contexte romand est moins favorable au vélo en comparaison avec le contexte suisse allemand.

Les Hôpitaux Universitaires de Genève emploient plus de 11 000 personnes. En 2009, CHF 500 000.- ont été alloués à la gestion de la mobilité: le plan de mobilité «mobilhug», auquel un logo est associé, s'engage en faveur de l'environnement et de la santé en promouvant le vélo, la marche à pied, les transports publics et le covoiturage. Le site <http://plan-mobilite.hug-ge.ch>, un bureau central d'information sur la mobilité et une campagne d'affichage avec des témoignages de collaborateurs pour une mobilité durable atteste de l'importance de la thématique pour les HUG.

Pas moins de 1300 places de stationnement pour vélo, dont certaines sont couvertes ou situées dans des locaux fermés, sont à la disposition des collaborateurs. Des aménagements supplémentaires sont par ailleurs prévus. Les 900 places de stationnement pour les voitures sont soumises à des critères d'octroi stricts. Les HUG possèdent par ailleurs 400 vélos à usage interne et proposent des prêts à taux 0% d'un montant maximum de CHF 3000.- pour l'achat de vélos électriques ou classiques de qualité. Grâce à une collaboration entre les HUG et les magasins de cycles participants, des VAE peuvent être testés gratuitement. Deux fois par an, une semaine de petite réparation gratuite est proposée aux collaborateurs et collaboratrices ainsi qu'aux visiteurs en collaboration avec «Genève roule».

Les HUG organisent par ailleurs des cours de conduite cycliste intitulés «Mobilité douce: entre sécurité et plaisir à vélo» ainsi que des cours pour optimiser ses déplacements. Bien entendu, les HUG participent à l'action «A vélo au boulot» (350 participants en 2010) en y associant des offres et des activités parallèles, y compris pour les piétons et à la «Semaine de la mobilité», dans le cadre de laquelle un concours mobilité est organisé.

Prix de reconnaissance

Haute école pédagogique de Thurgovie (PHTG), Kreuzlingen

Le jury a décerné un prix de reconnaissance à la Haute école pédagogique de Thurgovie de Kreuzlingen pour son infrastructure cycliste – des places de stationnement sont disponibles pour environ 50% des 240 employé-e-s –, ses 28 vélos internes et sa culture cycliste solidement ancrée. Des vélos sont mis gratuitement à la disposition des étudiant-e-s invité-e-s afin qu'ils puissent se déplacer à vélo entre la PHTG et l'Université partenaire de Constance.

La PHTG s'est par ailleurs engagée avec succès pour la levée d'une interdiction de circuler à vélo qui a permis d'obtenir un accès direct aux entrées de l'établissement. La PHTG encourage ses collaborateurs et collaboratrices à participer à l'action «A vélo au boulot» en leur offrant un cadeau de lancement. Une manifestation est par ailleurs organisée à la fin de l'action et l'équipe gagnante se voit décerner un prix. Un accord conclu avec un magasin de cycles situé à proximité immédiate de l'établissement permet aux employé-e-s de faire réparer leur vélo à des prix avantageux.

Hôpital cantonal de Bruderholz

La situation topographique de l'Hôpital cantonal de Bruderholz – 77 mètres au-dessus de la gare centrale de Bâle – n'est pas particulièrement adaptée à la pratique du vélo. Pour autant, l'hôpital poursuit une politique de promotion du vélo depuis la mise en service d'une station de gonflage des vélos en 1999. Les arguments invoqués: la promotion de la santé, le désengorgement du parking et la protection de l'environnement. Le jury a été impressionné par la continuité des efforts en faveur de la promotion du vélo. Malgré des intercessions vaines auprès de la commune de Binningen pour la levée d'une interdiction de circulation pour les vélos et, ainsi, une réduction du temps de parcours entre la gare et le lieu de travail, le vélo est resté un sujet de préoccupation central: expositions annuelles de VAE avec possibilités d'essai, actions de distribution de pommes pour les cyclistes, actions casques, journées de mobilité avec contrôle technique des vélos et atelier de petites réparations.

Un concours interne motive par ailleurs les collaborateurs et collaboratrices à participer à l'action «A vélo au boulot». Le premier prix est une excursion en VAE avec repas du soir pour toute l'équipe.

Les employé-e-s sont par ailleurs récompensés pour leurs efforts en faveur de la mobilité durable: ils reçoivent une prime de CHF 100.- par mois s'ils renoncent à leur voiture.

Hôpital St. Clara SA, Bâle

L'hôpital a retenu l'attention du jury en particulier par la quantité et la qualité des mesures de promotion du vélo qui remplissent les trois critères d'évaluation suivants: infrastructure, actions et stratégie. Sur les 1000 employé-e-s que compte l'hôpital, 170

disposent de places de stationnement pour vélo sous différentes formes. Les nouveaux collaborateurs et les nouvelles collaboratrices se voient offrir un set de mobilité «Déplacements sur le lieu de travail – informations et bons pour les collaborateurs». Ils y trouvent différentes informations pour les navetteurs, dont un extrait du règlement du personnel sur les offres destinées aux cyclistes et aux utilisateurs des TP et de Mobility. Une carte vélo de la ville de Bâle et plusieurs bons et réductions complètent le set.

Chaque année, dans le cadre de la gestion de la mobilité «Claramobil», une journée de mobilité est proposée aux employé-e-s avec un service de réparation des vélos gratuit, des accessoires à prix réduit, des essais de VAE ainsi qu'un concours. Environ 10% du personnel profite du service de réparation des vélos. Le slogan de la journée d'action est: «Une journée pour la mobilité, la santé et la joie de vivre de nos collaborateurs».

Monosuisse SA, Emmenbrücke

Monosuisse SA dispose de 50 places de stationnement couvertes, de douches/vestiaires/casiers, d'une infrastructure cycliste décentralisée pour 150 employé-e-s ainsi que de 20 vélos internes.

Le jury a été particulièrement séduit par la démarche de déléguer la promotion du vélo dans l'entreprise à des apprenti-e-s. Le service d'entretien des vélos est par exemple géré par l'atelier d'apprentissage. Les collaborateurs et collaboratrices peuvent également en profiter pendant les loisirs, l'accès est gratuit et les outils sont à disposition sur place. L'organisation et la communication de l'action «A vélo au boulot» sont assurées par des vendeuses et vendeurs en formation et le dossier de candidature pour le «Prix Vélo Entreprises» a été rédigé par une vendeuse en 2^e année d'apprentissage. Les témoignages des collaborateurs et collaboratrices en faveur du vélo font l'objet d'un recueil qui témoigne de l'enthousiasme des jeunes pour la petite reine. «L'action 'A vélo au boulot' stimule la créativité, les meilleures idées me viennent en pédalant», fait par exemple remarquer un chimiste de l'entreprise.

Zentrum für Langzeitpflege (ZLP) Schlössli Biel-Bienne SA

ZLP Schlössli Biel-Bienne SA propose un large éventail de solutions et de mesures ciblées pour promouvoir le vélo. 45 places de stationnement sont mises à la disposition des 190 collaborateurs et collaboratrices de l'établissement. Les personnes qui se rendent au travail à vélo ont tout ce dont elles peuvent rêver. Conséquence: les taux de participation à l'action «A vélo au boulot» sont très élevés: depuis le lancement de l'action en 2005, pas moins de 40% des employé-e-s y participent. En collaboration avec mobiclick (offre de mobilité de la région de Bienne), l'entreprise réalise des actions diverses pour favoriser la mobilité douce. L'orientation stratégique de l'entreprise comprend d'autres mesures destinées à promouvoir la santé et à changer les comportements de mobilité.

Une remarquable action de dons a été menée dans le cadre d'«A vélo au boulot»: pour chaque kilomètre parcouru et dans le cadre d'une action parallèle de sponsoring, de l'argent a été mis de côté pour faire l'acquisition d'un véhicule Draisin-Plus. Grâce à ce tricycle thérapeutique, également prêté à d'autres utilisateurs tels que la fondation Cerebral, des collaborateurs et collaboratrices peuvent effectuer des sorties à vélo avec des pensionnaires.

Attribution du label «PRIX VELO – Entreprise cyclophile 2011»

Les entreprises suivantes se voient attribuer la mention « PRIX VELO – entreprise cyclophile » pour récompenser leur engagement en faveur de la promotion de la petite reine. Le titre peut être utilisé durant deux ans dans la communication vers l'extérieur et à l'interne.

Blaser Architekten AG, Bâle
BSR Bürgi Schärer Raaflaub Architekten sia SA, Berne
Office fédéral du développement territorial, Berne-Ittigen
Caliqua SA, Bâle
DASBREITEHOTEL, Bâle
Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Berne
Commune de Brügg
Energie Thun SA
Administration municipale du canton de Zurich
Administration communale de Hünenberg
Haus des Sports, Berne-Ittigen
Hôpitaux Universitaires de Genève
IC Infraconsult SA, Berne
Hôpital cantonal de Bruderholz
Hôpital cantonal de Lucerne (Lucerne, Sursee, Wolhusen)
Monosuisse SA, Emmenbrücke
Haute école pédagogique de Thurgovie, Kreuzlingen
Etablissement médico-social régional, Reiden
Spitalregion Fürstenland Toggenburg, Wil
Spitalregion Rheintal Werdenberg Sarganserland, Rebstein
Hôpital St. Clara SA, Bâle
Fondation myclimate - The Climate Protection Partnership, Zurich
Zentrum für Langzeitpflege (ZLP) Schlössli Biel-Bienne SA
Zünd Systemtechnik SA, Altstätten

Pour le rapport du jury: Marianne Fässler, cheffe de projet PRO VELO Suisse

Prix Vélo - entreprises cyclophiles 2011

Plan de mobilité HUG : détail des mesures en faveur du vélo

Table des matières

1. La gestion de la mobilité dans le plan stratégique des HUG	2
1.1. Un mandat institutionnel	2
1.2. Intégration à plusieurs niveaux institutionnels	2
1.3. Une identité visuelle spécifique	2
2. Un service spécifique pour la mobilité	2-3
2.1. Le groupe de travail	2
2.2. Le guichet mobilité	2-3
3. Les actions de promotion du vélo	3
3.1. 2007-2008 : 2 campagnes actives de promotion du VAE	3
3.2. Depuis 2008 : Semaines d'actions annuelles (Semaine de la mobilité, Bike to work et Walk to work)	3
4. Les incitations financières pour les cyclistes	5
4.1. Négociations de réductions à l'achat	5
4.2. Bons de prêts gratuits de trois jours pour tester un VAE	5
4.3. Offre de financement pour l'achat de vélos/VAE	5
5. Promotion du vélo dans le cadre des trajets professionnels	5-6
5.1. Des flottes 2-Roues pour les déplacements professionnels	5
5.2. Nouvelles flottes professionnelles pour 2011	6
6. Le stationnement 2-Roues dans et à proximité des HUG	7-8
6.1. Le parc 2-Roues aux HUG	7
6.2. Offres existantes et développement du parc 2-Roues	8
6.3. Développements importants en 2011	8
7. Les ateliers de réparation gratuite	8-9
7.1. Les ateliers de petite réparation gratuite pour les vélos	8
7.2. Un atelier de réparation hebdomadaire pour 2011	9
8. Les cours vélo	9
8.1. Mobilité douce: entre sécurité et plaisir à vélo	9
8.2. Mobilité: comment optimiser ses déplacements	9
9. Restrictions au stationnement des véhicules dans les parkings HUG	10
8.1. Un stationnement restrictif pour les voitures	10
8.2. Des critères d'octroi plus restrictifs	10
8.3. Application des nouveaux critères	10



1. La gestion de la mobilité dans le plan stratégique des HUG

1.1. Un mandat institutionnel

Le plan de mobilité des HUG fait l'objet d'un mandat institutionnel dûment validé par le Comité de direction des HUG et a été mis en œuvre selon une feuille de route de gestion de projet. Il a été défini en quatre phases principales :

1. enquête sur les déplacements (2002)
2. diagnostic et propositions de mesures (2005)
3. intégration de la démarche dans le management d'entreprise (2006-2007)
4. déploiement opérationnel des mesures validées (2008-2010).

En 2009, un budget conséquent de 540'000 CHF est octroyé par le Comité de direction pour le déploiement et la valorisation de ce plan de mobilité.

1.2. Intégration à plusieurs niveaux institutionnels

Le plan de mobilité est aujourd'hui intégré à plusieurs niveaux institutionnels :

Volet du mandat Management environnemental (chapitre Q8 du plan stratégique 2010)

Volet du dossier « Hôpital promoteur de santé » (label HPH/HPS obtenu par les HUG)

Partenaire du programme interne « Contrepoids » : <http://contrepoids.hug-ge.ch>

1.3. Une identité visuelle spécifique

Une identité visuelle spécifique au plan de mobilité (logo) a été élaborée en partenariat avec le Service de la communication. Le logo mobilhug symbolise l'esprit du plan de mobilité, à savoir la combinaison des modes de déplacements alternatifs au transport individuel motorisé : le vélo, la marche, les transports publics et le covoiturage.

Chacun de ces modes de transport est symbolisé par un pictogramme et une couleur spécifique. Les rectangles symbolisent un ticket de transport public.

Ce visuel se retrouve dans tous les canaux de communication employés dans le cadre du plan de mobilité : publications, documents internes, affiches, site internet, objets de « merchandising » pour promouvoir le plan de la mobilité, etc



2. Un service spécifique pour la mobilité

2.1 Le groupe de travail

En 2008, un groupe projet pluridisciplinaire a été formé pour la mise en œuvre du plan de mobilité et un chargé opérationnel du plan de mobilité (« Madame Mobilité ») a été engagé spécialement pour la mise en œuvre.



2.2. Le guichet mobilité

Le guichet mobilité, assuré par « Mme Mobilité », centralise toutes les questions liées à la mobilité aux HUG. Il assure soutien et conseils en mobilité aux collaborateurs à travers :

- Un site intra/internet mobilhug (www.plan-mobilite.hug-ge.ch)
- Une messagerie électronique spécifique (mobilite.hug@hcuge.ch)
- Un numéro de téléphone mobilhug
- Un bureau physique près de l'accueil principal
- Des présentoirs mobilhug répartis dans les différents sites HUG

Ces mesures permettent de donner:

- des informations détaillées sur les mesures et avantages du plan de mobilité
- des conseils personnalisés
- des informations et liens utiles sur les différents thèmes de mobilité de la région franco-valdo-genevoise
- des nouveautés aux HUG et dans la région, etc.

Le + pour les vélos: nous diffusons des informations spécifiques: cartes vélos, vélos-tours, cyclévasions, bienfaits de l'activité physique, droits du cycliste, règles des zones 30 et 20, plans piétons, horaires et plans de réseau des transports publics, etc

3. Les actions de promotion du vélo

3.1. 2007-2008 : 2 campagnes actives de promotion du VAE

Les HUG ont été la première entreprise à participer à la campagne de « prêt de VAE en entreprise » initiée par l'Association Transport et Environnement (ATE).

Deux sessions de prêts ont eu lieu entre septembre 2007 et mai 2008, et ont permis à 150 collaborateurs de découvrir et de tester, durant une semaine, ce moyen de transport très prometteur, encore peu connu à l'époque (sur 205 inscrits). Un bilan incluant une analyse des questionnaires distribués aux participants, a été réalisé suite à cette campagne (rapport disponible sur demande).

3.2. Depuis 2008 : Semaines d'actions annuelles (Semaine de la mobilité, Bike to work et Walk to work)

Entre 2006 et 2008, plusieurs actions avaient été lancés dans le cadre de promotion d'activités physiques (programme contre-poids).

Depuis le lancement officiel du plan de mobilité et la création d'un groupe de projets, les HUG participent annuellement aux manifestations « Semaine européenne de la mobilité » et « A vélo au boulot » (Bike to work). En 2010 une nouvelle campagne interne de promotion de la marche, « A pied au boulot » (Walk to work), a été lancée (avec distribution de podomètres gratuits aux collaborateurs).



Ces manifestations comprennent une semaine d'actions durant lesquelles sont organisées :

■ des stands officiels « Mobilhug » sur l'esplanade de l'hôpital et dans les divers restaurants du personnel sur les sites HUG. Ces stands sont l'occasion pour :

- faire connaître et valoriser le plan de mobilité ainsi que les mesures et offres existantes aux HUG.
- développer des échanges privilégiés avec les collaborateurs, mais aussi le grand public : conseils personnalisés, écoute des besoins, craintes ou suggestions des collaborateurs, etc.
- diffuser à grande échelle les brochures et documentations liées à la mobilité, existantes dans la région.

■ des stands d'information des partenaires institutionnels et associatifs tels que la FSASD, Genève roule, Pro-vélo Genève, ou l'ATE.

■ des stands de démonstration et de tests sur place de VAE et vélos pliables proposés par les partenaires privés (magasins de cycles).

■ des ateliers de petite réparation gratuite pour les vélos, proposés par l'association Genève roule et financés par les HUG.

■ l'organisation de concours et tirages au sort internes permettant de gagner de nombreux lots « mobilité » : vélos, bons d'achats dans magasins de cycles, casques, cartes unireso, abonnements demi-tarifs, abonnements Mobillity CarSharing, etc).



Stands Mobilhug



Atelier de réparation vélo



Stands d'essai de vélos pliants



Stands Mobilhug

Le bilan de ces manifestations est très positif avec près de 600 participants au concours annuel de la « Semaine de la mobilité », le même nombre pour « A pied au boulot », et pas moins de 105 équipes inscrites pour « Bike to work » en 2010 (92 équipes en 2009) !



4. Les incitations financières pour les cyclistes

4.1. Négociations de réductions à l'achat

C'est suite à la campagne de prêt de VAE en 2008, que les HUG, en partenariat avec l'ATE et la FSASD, ont négocié avec les magasins de cycles participants, des tarifs préférentiels exclusifs pour leurs collaborateurs. Cette offre s'est depuis étendue à de nouveaux partenaires, et concerne aujourd'hui tous les types de vélos (classiques, électriques et pliables, y compris les accessoires). Une liste complète, des réductions accordées est régulièrement mise à jour sur le site intranet/internet « Mobilhug ».

4.2. Bons de prêts gratuits de trois jours pour tester un VAE

Parallèlement, dans le but de pérenniser le concept de prêt de VAE initié fin 2007, des bons de prêts gratuits de VAE durant 3 jours, ont été conçus et largement diffusés (2 x 1'000 exemplaires distribués à ce jour). Cette initiative est le fruit d'un partenariat régulier avec les magasins de cycles participants. De nombreux collaborateurs ont pu profiter de ces bons avant d'acquiescer un VAE à tarif réduit.



4.3. Offre de financement pour l'achat de vélos/VAE

En juin 2010, une mesure importante d'encouragement à l'achat d'un vélo à haute valeur (électrique ou classique) a été lancée aux HUG. Sur présentation d'un devis, les HUG accordent désormais, dans un délai d'une semaine environ, la somme maximum de 3'000 CHF, remboursable mensuellement à taux 0% (via le prélèvement sur salaire), à tous leurs collaborateurs désirant acheter un nouveau vélo. Depuis son lancement, cette mesure a connu un grand succès : en quelques mois seulement, 17 employés ont pu acheter un vélo à assistance électrique grâce à cette initiative. La plupart d'entre eux étaient automobilistes.

5. Promotion du vélo dans le cadre des trajets professionnels

5.1. Des flottes 2-Roues pour les déplacements professionnels

Depuis de nombreuses années, les HUG ont acquis des vélos à usage exclusivement interne (pour relier les bâtiments hospitaliers sur les sites de Cluses Roseraie (via les souterrains) et de Belle-Idée).

En 2009, dans le cadre du plan de mobilité une flotte de vélos professionnels (classiques et électriques) en libre-service a été mise en test pour deux unités nécessitant des déplacements professionnels de courte (en ville) ou longue distances (tout le canton).



■ En 2010, les tests étant concluants, Mobilhug a inauguré la première flotte de vélos professionnels en libre-service, accessible à tous les collaborateurs pour leurs déplacements en journée, baptisée « VÉL'HUG », pour le site de Cluse-Roseraie:

- 4 vélos électriques, 1 tricycle pour le transport de marchandises et 8 vélos classiques.



5.2. Nouvelles flottes professionnelles pour 2011

■ La Vélothèque est un système inédit de réservation et distribution automatisé de vélos pliants en libre-service. En plus d'offrir un complément à l'offre actuelle en matière de déplacements professionnels, la Vélothèque devrait jouer un rôle important dans la promotion du vélo pliant auprès du public et du collaborateur.

L'offre de financement à taux 0% décrite plus haut concerne aussi l'achat de vélos pliables. Ce service sera très prochainement inauguré (février 2011), et sera géré en collaboration étroite avec le magasin Bikes2fold, créateur de ce concept.



■ **Extension de la flotte de vélos professionnels sur d'autres sites HUG (prévu pour le printemps 2011)**

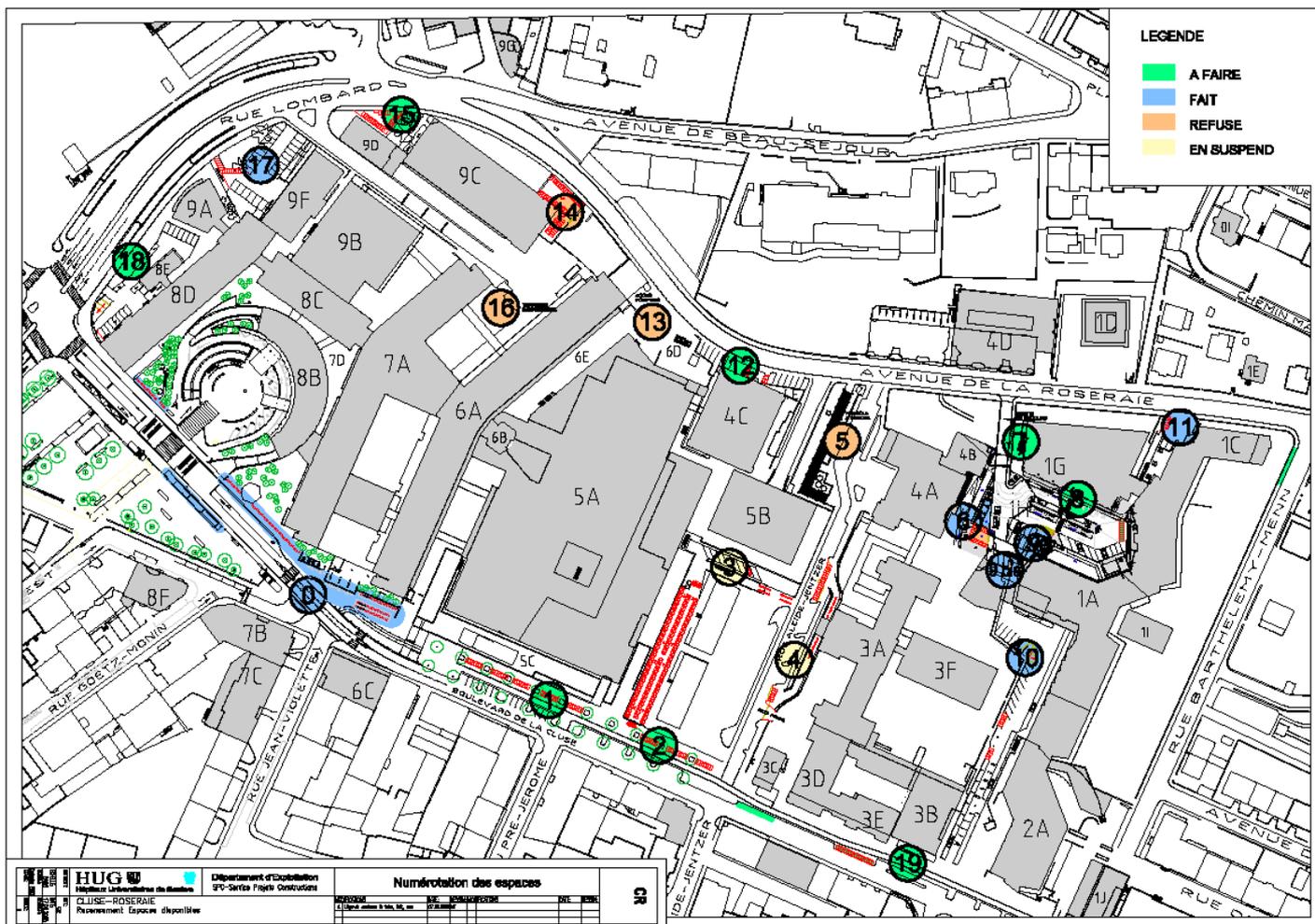
- Achat et mise à disposition d'une flotte de vélos (classiques et électriques sur d'autres sites des HUG)



6. Le stationnement 2-Roues dans et à proximité des HUG

6.1. Le parc 2-Roues aux HUG

En octobre 2010, pas moins de 1'300 places 2-Roues (dont 683 places couvertes) étaient à disposition des collaborateurs autour de l'ensemble des bâtiments hospitaliers (sur les principaux sites : Cluse-Roseraie, Belle-Idée, Trois-Chênes et Loëx). Le site principal de Cluse Roseraie est doté de deux grands parkings deux-roues souterrains: un parking de 122 places et l'autre de 332 places.



Plan d'aménagement des parkings deux-roues (projets réalisés, à l'étude, à refaire, refusés, etc)



6.2. Développement du parc 2-Roues aux HUG

Le développement de l'offre en stationnement des 2-Roues constitue un axe principal du plan de mobilité. Depuis 2008, de nombreuses mesures ont été entreprises dans ce sens, parmi lesquelles:

- La création depuis 2008 plus de 200 nouvelles places extérieures (en collaboration avec les autorités communales et cantonales).
- Le financement d'études internes (impliquant des plans d'architectes) afin de pallier aux manques d'espaces 2-Roues à proximité de certains bâtiments spécifiques.
- L'achat de plusieurs PedalParc® pour rationaliser l'espace et empêcher les 2-Roues motorisés de stationner sur l'espace cycliste.
- La réalisation d'une enquête sur les besoins des cyclistes aux HUG en matière de stationnement (270 réponses reçues)
- La mise à disposition en juillet 2010, d'un espace fermé de 40 places dans un parking 2-Roues déjà existant accessible sur abonnement pour les collaborateurs qui souhaitent sécuriser au maximum leur vélo.
- Une mise à disposition d'abonnements de parkings en P + R interne sur un site excentré proche de la frontière (parkings + navettes) ou (Parking + vélo)

6.3. Développements importants en 2011

- Réaménagement et sécurisation du 2ème parking 2-Roues existant (128 places vélos supplémentaires):
Un budget important a été accordé fin 2010 pour :
 - la sécurisation du parking avec accès exclusif par badge
 - le réaménagement intégral du parking :
 - nettoyage des vélos-épaves (vélos abandonnés),
 - redistribution des places et achat de PedalParc® exclusivement réservés aux vélos, dont une partie en double étage. Un doublement des capacités actuelles est attendu pour les vélos.
 - l'aménagement d'un espace de stockage de matériel pour accueillir un atelier vélo (voir ci-dessous).
- Nouveaux espaces de stationnement 2-Roues dans différentes zones et sites
(Plans en cours de validation)

7. Les ateliers de réparation gratuite

7.1. Les ateliers de petite réparation gratuite pour les vélos

Comme décrit précédemment, les HUG proposent 2 fois par an une semaine de petite réparation gratuite de vélo (révision, freins, lumières, gonflement ou changement de pneus, etc) à l'occasion de la Semaine de la mobilité (édition 2008-2009-2010), et de Bike to Work (édition 2009 et 2010).

Ces ateliers vélos sont financés par le plan de mobilité et effectués par l'association Genève roule sur l'esplanade principale des HUG. Les visiteurs peuvent également en profiter.



7.2. Un atelier de réparation hebdomadaire pour 2011

Dans le cadre du réaménagement du parking 2-roues précité au point 6.3, un projet ambitieux de réparation des vélos internes ainsi que des vélos privés des collaborateurs est en cours d'étude. Il prévoit un espace de stockage de matériel et la présence d'un mécanicien durant 2 demi-journées par semaine. Une association de réinsertion d'handicapés a été retenue pour animer cet atelier.

8. Les cours vélo

De 2008 à 2010, les HUG ont proposé dans le cadre de la formation continue 2 cours de mobilité aux collaborateurs. Ces cours sont inclus dans le programme officiel et sont partagés avec la FSASD et l'Hospice général :

8.1. Mobilité douce : entre sécurité et plaisir à vélo

Objectifs du cours: Etre à l'aise dans le trafic. Acquérir de la confiance dans ses déplacements à vélo ou VAE. Actualiser les règles de sécurité et de conduite en ville. Utiliser le vélo ou le VAE pour les déplacements

professionnels comme sur son lieu de travail.

Contenu du cours: Déplacement à vélo en sécurité. Circulation à vélo: choix de ses itinéraires. Trucs et astuces. Informations sur les nouvelles règles de circulation: giratoire, zone 30,... Pratique encadrée hors trafic et dans la circulation.

8.2. Mobilité : comment optimiser ses déplacements

Objectifs du cours: Anticiper les problématiques et changements futurs en matière de mobilité: trafic, stationnement, coût des carburants... Connaître l'offre en déplacement dans la région franco-valdo-genevoise. Adapter sa mobilité à ses besoins. Maintenir sa santé par l'activité physique.

Contenu du cours: Modes de déplacement actuels et possibles: offres des transports publics et grands projets en cours, les transports partagés et la mobilité douce. Combinaison des offres et des modes de déplacement.

Mobilité et santé. Comment choisir son mode de déplacement ?



9. Restrictions au stationnement des véhicules dans les parkings HUG

9.1. Un stationnement restrictif pour les voitures

Sur le site de Cluse Roseraie situé en centre-ville, les HUG disposent d'un parc modeste de 900 places (pour 8'000 employés). Les places sont payantes et l'octroi d'un abonnement est règlementé par des critères d'octroi ainsi qu'une liste d'attente pour les ayants droit.

9.2. Des critères d'octroi plus restrictifs

En 2008, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de mobilité, de nouveaux critères d'octroi ont été élaborés par le groupe projet. Ces critères tiennent compte de l'évolution de l'offre en transports publics, ainsi que de l'ensemble des mesures facilitatrices mises en place par les HUG pour favoriser le transfert modal. Les collaborateurs doivent désormais répondre à des critères stricts pour pouvoir conserver leur abonnement ou pour s'inscrire sur la liste d'attente. Aujourd'hui les ayants droit doivent remplir une des conditions suivante :

- Avoir un handicap lié à la mobilité
- Justifier de contraintes professionnelles lourdes (fréquents déplacements professionnels, entrées/sorties hors horaires des transports publics, horaires discontinus dans la journée etc.)
- Former une équipe de covoiturage (tout en habitant à plus de 45 min en transport publics de leur lieu de travail)
- Ne pas disposer d'une desserte acceptable en transports publics pour assurer leurs horaires de travail (il faut habiter à plus de 60 min en transports en publics pour avoir droit à un parking si on travaille avec des horaires de jour, et à plus de 45 min si on travaille avec des horaires du soir)

9.3. Application des nouveaux critères

Les nouveaux critères sont appliqués depuis décembre 2009 pour toute nouvelle inscription. Une application progressive est en cours pour les actuels demandeurs et abonnés ce qui a permis de redistribuer quelques dizaines de places aux demandeurs en attente.

Un temps important et une attention particulière ont été consacrés à cette mesure : étude détaillée de tous les dossiers, analyse de la situation personnelle, entretiens individuels et recherche de solutions adaptées à chacun, ainsi que des mesures d'encouragement (subvention à l'achat d'un vélo, 10 entrées annuelle au parking, etc) ont été proposées à toutes les personnes touchées par cette mesure.

L'application des nouveaux critères d'octroi est une mesure essentielle du déploiement du plan de mobilité. L'absence de solution de stationnement constitue un tremplin important pour le transfert modal. Il s'agit en revanche de la mesure la plus complexe et la plus difficile à mettre en œuvre car elle heurte des habitudes de transports fortement ancrées depuis des décennies chez les automobilistes. Une deuxième phase d'application des nouveaux critères est prévue en 2011.

Pour en savoir plus

tél. 022 305 42 16

<http://plan-mobilite.hug-ge.ch>

